Hommage à Louis-Marie Michon

30 décembre 1900 - 28 décembre 1958

●

Secrétaire Général (1931-1934), Vice-Président (1953-1955), Président de l'Association des Bibliothécaires Français (1958)

LE 11 mars 1958, M. Michon était élu Président de notre Association. L'enthousiasme qui avait accueilli sa candidature, l'unanimité qui s'était faite sur son nom l'avaient profondément touché et le charmant discours dont il voulut bien remercier ses « électeurs » masquait sous une pointe d'humour et beaucoup de gentillesse une émotion sincère.

S'il était heureux d'accepter le mandat qui lui était confié, nous étions, nous, et à bon droit, fiers de notre choix.

La maladie, hélas, devait bientôt paralyser les plus chères activités de notre Président : il dut, désolé, renoncer à représenter l'Association à la session de Madrid du Conseil de la F.I.A.B. Déjà, sa volonté de tenir était vaincue.

Pourtant, en décembre, un mieux miraculeux rendait l'espoir à sa famille, à ses amis et, lui-même, retrouvant avec l'illusion de la santé, le goût de vivre, d'agir et de servir, acceptait, une fois de plus, de représenter ses collègues devant la Commission administrative paritaire.

Représentant des Conservateurs en chef depuis 1954, nous l'avons vu, avec quelle conscience, étudier de délicats problèmes, en peser scrupuleusement tous les éléments puis, sa décision prise, l'exprimer avec une tranquille précision, avec autant de fermeté que de mesure, sans dévier d'une ligne de la position choisie...

Mais je crains d'esquisser ici bien imparfaitement la figure de Louis-Marie Michon. N'ayant eu le privilège ni de travailler à ses côtés, ni de faire partie du cercle de ses amis, je ne saurais, traçant de lui un portrait incomplet, que trahir sa véritable personnalité.

Le collaborateur de tous les jours, l'érudit, le fin lettré, l'ami, d'autres l'évoqueront mieux que moi.

Aussi avons-nous fait appel, parmi les membres de l'Association, à quelques-uns de ceux qui, ayant été plus proches de L.-M. Michon, sauront sous des éclairages divers, le faire revivre dans notre souvenir tel qu'il fut vraiment.

Marie-Thérèse DOUGNAC.

Vice-Présidente de l'Association des Bibliothécaires Français

Louis-Marie Michon... On voudrait dessiner, telle que le souvenir l'éternise, cette svelte silhouette, dans sa souple élégance, sauver de l'effacement ce long visage éclairé du feu des yeux noirs. Grave et presque austère, c'est ainsi qu'il apparaissait au premier abord et le sérieux de la parole appuyée, sans pathos, était l'indice d'un esprit exact et méthodique. Nous l'avons bien vu dans les comités de conservateurs, dans les discussions scientifiques. Michon était de ceux qui savent ce qu'ils disent. Dans l'action comme dans le conseil, il allait droit au but, avec une rectitude qui ne se démentait pas : intelligence agile et ferme, comme toute sa personne.

Mais si ce qui me rattache à lui c'est l'amitié, je ne l'ai guère connu à l'œuvre, à son service, à Sainte-Geneviève, au Département de la Musique, que par ouï-dire et par la réputation. Qu'il me soit donc pardonné de ce qu'on trouvera dans ces quelques lignes de simplement humain, de fixer quelques moments où nos contacts furent émouvants.

Chez lui d'abord, entouré de l'affection de sa femme et de ses enfants, de ses livres, qu'il aimait d'instinct, et dont il parlait en savant et sans nulle forfanterie. La dernière fois que je l'allai voir, il m'accueillit, assis devant le plus beau panorama parisien, en face des Invalides, avec une allégresse qui me donna le change sur l'espoir que l'on pouvait concevoir de son rétablissement, et nos propos s'allongèrent dans une sérénité qui n'excluait pas l'humour.

Plus avant dans le temps, c'est le domaine de Courteil que je voudrais évoquer. Il s'en faisait le cicérone de sa voix calme, tandis que Mme Michon ajoutait à ces commentaires la bonne grâce de la parfaite hôtesse. La campagne et l'histoire, il en savait les détours, et nous menait par des sentiers fleuris, au bord de l'eau où nous applaudissions à la chance d'un pêcheur à la ligne probablement clandestin.

Plus loin encore? L'Algérie, où nous eûmes le plaisir de les avoir pour compagnons de voyage, sa femme et lui. Tout les trouvait sensibles, les monuments antiques comme le pittoresque encore aimable de Biskra ou de Bou Saada, et quand un soir sur les pentes de l'Atlas, les montagnes se mirent à bondir comme les brebis et les béliers de la Bible, nous avons goûté ensemble le silence des espaces crépusculaires.

Oui, Louis-Marie Michon fut cet homme, un membre de cette famille spirituelle où son père et le mien nous avaient introduits, par l'effet de cette influence sans abus des pères sur les fils. Il fut aussi ce poète discret, à peine exprimé, dévot témoin des choses d'autrefois et d'autant plus attentif à ce qui peut embellir notre aujourd'hui.

Jean BABELON.

AU cours des dernières années, il arriva plusieurs fois à L.-M. Michon, rencontrant l'un d'entre nous, d'affirmer en hochant la tête avec un sourire que « son cœur était resté génovéfain ». Aimable désir, chez le conservateur en chef d'un brillant Département à la Bibliothèque Nationale, de se reconnaître toujours des nôtres? Je pense qu'il disait vrai et qu'il restait profondément attaché à Sainte-Geneviève, tant par ce qu'il en avait reçu que par ce qu'il lui avait donné.

Au sortir de l'Ecole des Chartes, lorsqu'en 1922, il choisit la carrière des bibliothèques, c'est à Sainte-Geneviève qu'il naquit à la vie professionnelle et que chaque jour se confirma sa vocation. Tendances personnelles et tradition familiale le disposaient à vénérer tout ce qui touche à la vie de l'esprit et à en considérer le service comme une œuvre de choix. L'ardeur et la conscience du débutant lui attirèrent l'estime du grand administrateur Charles Mortet, dont il eut, d'ailleurs trop peu de temps, le privilège de recevoir les conseils. Les plus humbles exigences du métier ne le rebutaient pas et, ne trouvant ni si ennuyeux ni si faciles ceux de nos travaux qui impliquent une scrupuleuse minutie, il ne devait pourtant jamais verser dans l'écueil qui les guette : mesquinerie et formalisme.

D'emblée, le passé de la bibliothèque et de l'abbaye et les livres dépositaires du passé attirèrent cet historien de formation. Guidé à travers l'ancien fonds et la Réserve par son aîné, M. Frantz Calot, il entra passion-

nément dans leur familiarité et s'y découvrit bibliophile. Deux expositions à la préparation desquelles l'associa M. Calot : *Port-Royal et le jansénisme* (1925), *Le quartier universitaire et la vie des étudiants* (1926), lui permirent de connaître les ressources de la bibliothèque dans les deux domaines — controverse religieuse, vie universitaire — où l'abbaye s'était assuré une place originale. L'exposition qu'en 1933 nous organisions ensemble de *Quelques chefs-d'œuvre de la littérature française du XIII^e^ au XX^e^ siècle* devait lui donner l'occasion d'apprécier en quel sens et dans quelle mesure on a raison de parler de la pauvreté de Sainte-Geneviève en littérature. Il avait dû, peu auparavant, jeune responsable de la Réserve après le départ de M. Calot, organiser l'aménagement des nouvelles salles rendu nécessaire pour l'installation de la collection Jacques Doucet. Sa Bibliothèque, il commençait à la connaître mieux que personne. Tout, à l'occasion du travail quotidien, lui était point de départ de recherche et de découvertes. Nos catalogues s'en sont bien trouvés. Plusieurs de ses annotations aux marges de celui des manuscrits en particulier devront être prises en considération lors de la réédition des deux volumes de Kohler.

Il publia tôt des monographies plus ou moins étoffées qui annonçaient que, dans le champ de la bibliophilie, son canton d'élection serait l'histoire de la reliure. Or, c'est de l'étude de reliures exécutées pour Grolier, examinées à Sainte-Geneviève (et dont il signalait bientôt qu'elle possède un groupe important, troisième bibliothèque du monde à cet égard) qu'il était parti pour étendre ensuite son enquête à toute la reliure du XVI^e^ siècle, en attendant de l'élargir encore au-delà dans les travaux que l'on sait. Cette enquête l'amena naturellement à interroger maints documents de la Bibliothèque Nationale et d'autres collections publiques ou privées ; mais c'est devant les livres de Sainte-Geneviève que sa curiosité s'était éveillée. Une autre fois, c'est sur un manuscrit de Ste-Geneviève qu'il attirait l'attention, par exemple dans un article de *Byblis*, sur le grand *Pontifical* de Guillaume Durand, dont il attribuait l'enluminure à un atelier avignonnais du XIV^e^ siècle. De même sont nourris de l'expérience acquise à Ste-Geneviève bien des chapitres rédigés par lui dans l'*Art du livre en France*, publié en 1931 avec Fr. Calot et P. Angoulvent. De cette expérience bénéficièrent enfin les cours d'histoire générale du Livre dont il fut chargé quelques années pour la préparation au D.T.B. et qu'il professa à Ste-Geneviève, les illustrant d'exemples choisis sur ses rayons.

D'autres apprécieront l'œuvre du bibliophile. Ce qu'évoquent nos souvenirs, c'est l'image du bibliophile lui-même et de son enthousiasme ; l'expression n'en était pas bouillante, ce qui eût été fort étranger à son tempérament, mais intense et retenue. On le revoit — n'était-ce pas hier? — au moment de la capture qui avait suivi une chasse délicate : debout devant une armoire de la Réserve, un livre à la main où il montrait sa découverte, la voix gaie, un vif éclair derrière ses lunettes. Ou encore dans tel instant de délectation pure, où son regard suivait les volutes dorées d'une reliure et en caressait la couleur fanée et chaude encore, avec certaine expression qui ne trompe pas.

Dans la bibliothèque rattachée dès 1928 à l'Université de Paris et plus vivante que jamais, il dut assumer bien d'autres tâches que celles d'un

conservateur de Réserve et les aborda avec autant de cœur. Ne voyait-il pas en Sainte-Geneviève « un laboratoire à côté du temple »? (La bibliothèque Sainte-Geneviève », *Byblis*, 1930.) Bibliothécaire en chef remplaçant en 1937 M. Sustrac à la direction du Dépôt, il eut à réorganiser plusieurs services, dont celui des Périodiques où il instaura un système de pointage plus rapide et plus rationnel. Il lui fallut aussi, lors du réaménagement de la Salle de lecture, trouver des solutions pratiques au problème du manque de place — et ce fut, par exemple, l'installation de meubles de catalogues, rendus, d'après ses indications, utilisables sur les deux faces. Les divisions du catalogue systématique, conçues au XIX^e^ siècle, ne correspondaient plus à l'actuelle variété des disciplines, surtout en sciences. Il décida de moderniser le Catalogue sans altérer sa structure et associa tous les bibliothécaires à ce travail par des réunions régulières aux discussions efficaces. Travail de longue haleine et sujet aujourd'hui encore à des reprises de détail, mais dont l'initiative lui revient. Il assuma enfin pendant de nombreuses années la direction du personnel des gardiens, charge dont nous savons tous ce qu'elle réclame de qualités psychologiques et morales. Les gardiens, qu'il connaissait bien chacun, trouvèrent près de lui accueil attentif, justice et fermeté. Ceux d'entre eux qui sont encore en activité ont appris sa disparition avec un chagrin dont la sincérité l'aurait ému.

Selon l'usage à Sainte-Geneviève enfin, qu'il dirigeât le Dépôt ou la Réserve, il était toujours convoqué avec son collègue par le Conservateur en chef pour examiner de concert avec eux les questions d'ordre général. Son bon sens, sa modération, l'intérêt dévoué qu'il portait à la Bibliothèque rendait là ses avis précieux. C'est lui qui fut appelé à diriger cette dernière par délégation temporaire de fonctions (octobre à décembre 1940) dans l'intervalle du départ en retraite de M. Chapot et de la nomination de M. de Valous.

Mais il avait avec joie retrouvé, en 1939, sa chère Réserve. Elle lui doit d'avoir, dans les années qui précédèrent la guerre, vu restaurer avec goût et prudence les reliures de quelques-uns de ses manuscrits les plus importants ; c'est ainsi qu'il obtint de Gruel la remise en état décent du *Tite-Live* de Charles V. Les catalogues surtout réclamaient ses soins, et d'abord celui des incunables. On vivait à Sainte-Geneviève depuis 1803 sur le classement de Daunou, travail excellent à son époque, mais sans rigueur et dépourvu de la précision et de la méthode auxquelles nous ont habitués depuis les grands répertoires qui permettent des identifications sûres ; de plus, ce catalogue omettait des volumes, soit échappés à Daunou, soit entrés plus récemment et en avait admis, par contre, beaucoup qui dataient du XVI^e^ siècle. L.-M. Michon publia, en 1943, un *Inventaire* complet (honoré du prix Brunel en 1945) et enrichi de plusieurs tables nouvelles. Chaque ouvrage y est désigné brièvement, mais avec des références aux grands répertoires nationaux et internationaux ; certains incunables « paraissant inconnus à tous les bibliographes » y font l'objet d'une description méthodique du type de celles du *Gesamtkatalog*. C'est pour nous un instrument de travail constamment utilisé. Le catalogue des imprimés de la Réserve, enfin, matériellement délabré et d'une valeur très inégale (les dernières

fiches rédigées selon les normes modernes voisinant avec certaines qui datent de la fin du XVIII[e] siècle) exigeait aussi un remède. L.-M. Michon le déclara clos et destiné, une fois rédigé scientifiquement sur format international comme son successeur, en partant des livres eux-mêmes, à être peu à peu refondu dans ce dernier. Il avait à peine entrepris le nouveau catalogue que son affectation à la Direction des Bibliothèques l'amenait à nous quitter, en automne 1945.

Nous avions eu en lui un collègue courtois, loyal et de rapports faciles, les lecteurs, un guide obligeant et sûr, ses cadets, un exemple de respect et d'amour du métier. Quant à son caractère, il révélait à l'occasion une vigueur que la douceur un peu frêle de son apparence physique n'avait pas laissé soupçonner. Il arrivait aux plus spontanés de ses collègues de déplorer sa réserve extrême, bien qu'elle traduisît moins de froideur que de respect d'autrui.

Longtemps, son écriture élégante et claire, rencontrée sur quelque fiche, fera revivre soudain, dans l'une des salles où il travaillait naguère, les traits de sa présence perdue : le charme de sa culture, cette distance sans hauteur qui décourageait la familiarité mais non pas la confiance, beaucoup de finesse, un humour voilé, sa répugnance à outrer quoi que ce fût, son style enfin.

Après 1945, le loisir lui manqua de revenir souvent visiter Ste-Geneviève. Il vint cependant parcourir l'exposition de 1951 et y rencontra une surprise. Occupé à cette époque par les reliures mosaïquées du XVIII[e] siècle, il reconnut parmi les livres exposés une reliure de ce genre qu'il connaissait de longue date, mais qui retint son attention ; la lumière l'effleurait dans sa vitrine sous un angle nouveau et un faible relief apparaissait, presque fondu dans le décor inférieur du plat : « MONNIER FECIT ». L.-M. Michon voyait son étude en cours s'enrichir d'un document et la Bibliothèque voyait une attribution certaine restituée à sa précieuse reliure. Ce fut leur dernier échange.

La vieille Maison qu'il a servie la première et pendant vingt-trois ans lui devait témoignage. Elle conservera sa mémoire.

Marguerite WINTZWEILLER.

PAR le milieu auquel il appartenait, par l'exemple de son père, éminent conservateur du Département des Antiques au Musée du Louvre, par ses goûts personnels, Louis-Marie Michon était déjà prédisposé à s'intéresser aux choses de l'art, mais ces tendances ne firent que se fortifier à l'Ecole des Chartes où sa vocation d'archéologue s'affirma et le poussa à choisir pour sujet de thèse l'abbaye Saint-Père de Chartres.

Toutefois, lorsqu'à la sortie de l'Ecole il fut nommé bibliothécaire à Sainte-Geneviève, où il retrouvait comme administrateur son ancien pro-

fesseur, Charles Mortet, la vue des trésors que renfermait la Réserve fut pour lui une révélation.

L'austérité inévitable des cours de paléographie et de bibliographie lui avait à peine laissé soupçonner la splendeur des manuscrits enluminés du Moyen Age, l'harmonie exquise des livres de la Renaissance, ni l'éclat chatoyant des reliures précieuses.

A ce moment, l'érudit anglais G.D. Hobson entreprenait une série de recherches et de travaux qui devaient apporter une contribution capitale à l'histoire de la reliure française et L.-M. Michon, à l'exemple de son collègue E. Dacier, jugea qu'il y avait là un domaine encore mal connu et qu'il appartenait à des bibliothécaires de notre pays d'exploiter.

Ayant poussé ses investigations dans les grands dépôts parisiens et dans bon nombre de bibliothèques de province où le conduisaient sa curiosité et son besoin d'information, il donne, dès 1927, dans *Byblis*, un article important sur les premières reliures de Grolier et dans la même revue, l'année suivante, une étude très approfondie sur les reliures exécutées à Paris, entre 1540 et 1550. Il y affirme une maîtrise et une clairvoyance admirables et, avec ce sens de la synthèse qui lui était propre, distingue et définit les divers types de reliures de luxe portant les armes de François Ier ou la devise de Grolier.

Désormais, c'est à cette époque, considérée à raison comme une des plus brillantes de l'art de la reliure qu'il consacre une série d'articles, où l'élégance et la clarté du langage s'allient à la précision scrupuleuse du chartiste formé aux meilleures disciplines (1).

En même temps, il collabore avec F. Calot et P. Angoulvent à cet *Art du livre en France* (2) qui renouvelait tellement un sujet maintes fois traité et qui demeurera longtemps encore le guide le plus sûr pour tous ceux qui désirent non seulement connaître l'histoire et la technique du manuscrit et de l'imprimé, mais surtout apprendre à goûter le charme et la puissance d'évocation de ces productions les plus nobles du genre humain que sont les livres.

Dans la préface qu'il a donnée à cet ouvrage, Pol Neveux dit excellemment qu'il n'a d'un manuel ni les jugements obligés, ni la sécheresse, ni le pédantisme, qu'il est à la fois précis, lumineux et lyrique. Ces remarques si justes s'appliquent à souhait aux trois chapitres qu'a rédigés L.-M. Michon, relatifs au manuscrit, au XVIIe siècle et à la reliure, ainsi qu'aux chapitres annexes traitant des bibliothèques et des provenances célèbres.

---

(1) Voyez notamment : *Reliures inédites du début du règne de François Ier*, dans *Trésors des Bibliothèques de France*, IV, 1931 ; *Reliures exécutées pour François Ier*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1932, ainsi que des communications parues dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de France en 1931, 1936 et 1939. Pour d'autres époques de la reliure, voyez aussi *Reliures normandes du début du XVIe siècle*, dans *Trésors*, 1935 et *l'Atelier au trèfle*, dans *Le Bibliophile*, 1931.

(2) Paris, Delagrave, 1931.

Ce sont les mêmes qualités qui marquent également une histoire de la reliure (1) dans laquelle il utilisa largement les multiples trouvailles faites au cours de sa carrière et réussit à détruire des légendes tenaces et à élucider une quantité de problèmes obscurs qui avaient égaré jusque-là ses prédécesseurs. On ne saurait trop admirer, notamment, les magistrales démonstrations par lesquelles il identifie et caractérise, au XVI^e^ siècle, les œuvres d'Etienne Roffet et de Claude de Picques, relieurs de François I^er^ et d'Henri II, celles des grands ateliers du XVII^e^ siècle et l'ingéniosité avec laquelle il délimite parmi tant d'attributions traditionnelles fausses ou douteuses, les productions authentiques des Padeloup, des Derôme et des Monnier.

Désireux de développer quelques-uns des chapitres qu'il avait été contraint, dans un manuel, de traiter d'une façon trop sommaire, Louis-Marie Michon fut heureux de publier, pour la Société des bibliophiles français dont il était membre, un ouvrage d'une présentation luxueuse, consacré aux reliures mosaïquées du XVIII^e^ siècle, accompagné d'un catalogue qui constitue un trésor d'érudition (2).

Il avait, de même, assemblé des matériaux considérables en vue d'écrire une étude définitive sur les reliures d'Henri II et j'ai été bien souvent le témoin de l'enthousiasme et de la ténacité avec lesquels il poursuivait ses recherches.

C'est qu'en effet notre ami était beaucoup plus qu'un bibliographe ou qu'un érudit, car toute science peut s'acquérir, mais il possédait, de surcroît, ce qui ne s'apprend pas, ce sens de la qualité, ce goût infaillible, cet amour passionné de la beauté qui lui permettaient de discerner dans la masse des livres les chefs-d'œuvre incontestables.

Il en dissertait avec chaleur et sensibilité, car il était lié à eux par une secrète affinité et leur présence lui causait une sorte d'exaltation. Nul mieux que lui n'a mérité le beau titre, trop souvent galvaudé, de bibliophile.

En dehors de ses fonctions officielles, entouré des livres qu'il avait réunis et qu'il aimait montrer à ses hôtes, surtout quand ils évoquaient le souvenir d'une heureuse découverte, il nous apparaissait comme le type même de ces amateurs éclairés d'autrefois dont la race, aujourd'hui, tend à disparaître.

Il me semble le revoir encore, au sortir de l'Hôtel Drouot, tremblant d'émotion d'avoir, dans une vente obscure, pu acquérir deux volumes intéressants restés inaperçus. Il en caressait la reliure avec ces gestes précautionneux dont usent les fervents amoureux du livre et leur souriait comme à des amis retrouvés. Ces livres, ces chers livres lui auront procuré des satisfactions raffinées et, dans les derniers temps de sa maladie, c'est en parlant d'eux qu'il puisait la force de faire des projets.

Puissent ses jeunes confrères, ceux qui, à la lecture des ouvrages qu'il nous a laissés, sentiront s'éveiller en eux la noble passion du livre, lui demeurer reconnaissants des joies qu'elle leur donnera.

Robert BRUN.

(1) *La Reliure française*, Paris, Larousse, 1951, dans la collection *Arts, styles et techniques*.
(2) Paris, Blaizot, 1956.

LA disparition de M. Louis-Marie Michon est, pour sa famille d'abord, un terrible malheur ; c'en est un aussi pour le Département de la Musique, dont il avait pris la direction en 1949, après quelques années passées à la Direction des Bibliothèques.

M. Michon se faisait de sa tâche une noble idée : soucieux de la bonne marche de ses services, il ne l'était pas moins du rayonnement de son Département et entendait l'assurer toujours davantage, non seulement en France même : la réunion sous un même toit de deux de nos Sections, l'établissement d'un musée de la Danse à l'Opéra, étaient à bon droit, dans sa pensée, des moyens d'y parvenir ; mais aussi à l'étranger : c'est ainsi qu'il aimait voir ses bibliothécaires participer à des entreprises internationales.

Sa politique d'acquisitions portait aussi la marque de sa largeur de vue : scrupuleusement respectueux des limites de ses crédits ordinaires — et il aimait à insister sur ce devoir, cette règle d'honneur des conservateurs en chef — il n'hésitait pas, lorsque se présentait l'occasion d'acquérir une pièce — un ensemble qu'il jugeait propre à augmenter l'efficacité et le prestige de son Département, de la Bibliothèque Nationale tout entière par conséquent, — à demander des crédits spéciaux qu'il obtenait, du reste, presque toujours, tant leur objet était justifié.

En ce qui concernait les attributions respectives de ses collaborateurs, la perspicacité de M. Michon n'était pas moins grande ; il s'entendait à merveille à utiliser, en vue du bien de son Département, les qualités, les défauts même de chacun de nous. Il savait aussi, toujours respectueux des droits des autres conservateurs en chef, veiller avec un scrupuleux dévouement à la carrière de tous les membres de son personnel ; et si parfois dans ce domaine, plusieurs solutions satisfaisaient également l'intérêt du service, celle qu'il choisissait en dernier ressort était la plus humaine. Car si le conservateur en chef que nous avons perdu était doué d'une grande intelligence, enrichie d'une haute culture, c'était aussi un homme de cœur. Conscient de ses responsabilités, il n'attachait pas moins d'importance aux incidences sociales de ses décisions qu'aux problèmes culturels eux-mêmes. Au cours de ces conversations, empreintes de tant d'affable courtoisie qu'il accordait bien souvent à chacun de nous et au cours desquelles son érudition sans apprêt nous émerveillait toujours, il tenait aussi à s'informer des difficultés familiales des uns et des autres. Loin de se replier sur sa propre anxiété, cet homme menacé dans sa santé, et qui le savait, n'en était que plus ouvert aux soucis des autres. Le souvenir de sa résignation souriante devant la menace nous reste comme une grande leçon humaine.

Elisabeth LEBEAU.